

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [mylene-lariviere-csssh-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/77bc1282cbc643e9cccf7127>

Date d'obtention : 2024-10-25 17:48:24

## Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur

### Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Une méthode très bien structurée qui nous permet en tant qu'intervenant d'agir de façon adéquate dans des interventions de SEXTO. Une bienveillance auprès de nos jeunes et ce partenariat entre tous sont un effet gagnant pour la sécurité de nos adolescents. C'est un très bon clef en main avec toute les étapes bien expliquées qui nous apporte une intervention positive et gagnante. En se servant de cet outil , je vois que notre efficacité va être encore plus positive et augmentée pour supporter nos élèves dans ces situations particulières.

### Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais être plus outillée pour répondre à cette intervention et plus alerte dans mes démarches pour aider les adolescents(es) de mon école. Je vais savoir aussi à qui me référer, car avec la trousse on sait très bien quoi faire avec les instructions à suivre. Un bel avantage dans le partenariat avec l'école et le service policier de notre communauté. Un travail d'équipe.

### Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

D'être en mesure de bien suivre le protocole de la trousse et d'intervenir de façon adéquate pour arriver à un dénouement juste pour la situation qui s'est produite. De rester une intervenante bienveillante tout en travaillant en équipe du mieux que l'on peut pour que la situation soit réglée dans les plus bref délais.